Dakar — L'ONU-Femmes a remis, lundi, au Collectif des femmes parlementaires un chèque de 61 millions de francs, dans le cadre d'un projet de renforcement de capacités de ses membres et d'une meilleure efficacité dans l'exercice de leur fonction.

La première vice-présidente de l'Assemblée nationale, Awa Guèye, a reçu le chèque, lundi à Dakar, des mains de la coordonnatrice du programme ONU-Femmes au Sénégal, Marie Pierre Raky Chaupin Mangou.

La cérémonie de remise du chèque marque le démarrage du projet qui s'étend sur deux ans avec un financement de 61 millions de F CFA dont 22 millions seront exécutés avant décembre 2013.

Mme Mangou a expliqué, qu'à terme, le projet permettra de "renforcer les connaissances des parlementaires sur les conventions internationales relatives aux droits humains des femmes et de faciliter une meilleure maîtrise des procédures budgétaires".

Le projet vise également à conforter "les compétences des femmes parlementaires dans l'analyse de politique en budget et de budgétisation sensible au genre", a-t-elle souligné.

"A terme, il est attendu une harmonisation progressive des lois internes du pays avec les conventions internationales relatives aux droits humains des femmes", a-t-elle ajouté.

A l'issue de la formation, il est aussi attendu un changement positif du discours et des perceptions relatives à la loi sur la parité, une institutionnalisation de la dimension genre dans les closes politiques et les programmes sectoriels, selon la coordonnatrice du programme ONU-Femmes au Sénégal.

Awa Guèye a salué ce projet né de l'engagement du collectif des femmes parlementaires qui avait adressé une demande de partenariat à ONU-Femmes pour une formation des femmes de l'Assemblée nationale.

Selon la première vice présidente, le projet va améliorer "la qualité du travail des femmes et leur contribution dans le rôle du parlement dans toutes ses missions. De plus en plus, le travail parlementaire est technique, se multiplie, se complexifie et se diversifie".

"Nous, les parlementaires, devons être irréprochables dans nos connaissances des aptitudes. Nous devons maîtriser les textes constitutionnels, institutionnels, parlementaires, techniques et juridiques", a-t-elle ajouté.

"Nous devons avoir des aptitudes avérées de contrôle et de proposition de loi. Les femmes doivent mériter le choix porté sur elles par le peuple", a-t-elle dit.